



Avis de Marché Fournitures (Fournitures courantes)

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) Nom, adresses et point(s) de contact :

Université de Corse, 2, Rue de l'Eglise - Place Gaffory - BP 52, à l'attention de Direction de la Commande Publique, F-20250 Corte.

E-mail : marchepublic@univ-corse.fr.

Adresse(s) internet:

Adresse générale du pouvoir adjudicateur : <http://www.univ-corse.fr>.

Adresse du profil d'acheteur (URL) : <http://www.klekoon.com>.

Accès électronique à l'information (URL) : <http://www.klekoon.com>.

Soumission des offres et des demandes de participation par voie électronique:

<http://www.klekoon.com>.

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

auprès du ou des points de contact susmentionnés.

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris les documents relatifs à un dialogue compétitif et à un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus :

auprès du ou des points de contact susmentionnés.

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

auprès du ou des points de contact susmentionnés.

I.2) Type de pouvoir adjudicateur :

Ministère ou toute autre autorité nationale ou fédérale, y compris leurs subdivisions régionales ou locales.

I.3) Activité principale :

Éducation.

I.4) Attribution de marché pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs :

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : Non.

SECTION II : OBJET DU MARCHÉ

II.1) Description

II.1.1) Intitulé attribué au contrat par le pouvoir adjudicateur :

ACCORD-CADRE POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE MOBILIERS DE BUREAU

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution, de livraison ou de prestation :

Fournitures.

Achat.

Lieu principal d'exécution des travaux, de livraison des fournitures ou de prestation des services :

Tous les sites de l'Université de Corse : Bastia, Corte, Ajaccio, Cargèse.

Code NUTS FR83.

II.1.3) Information sur le marché public, l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique :

L'avis concerne la mise en place d'un accord-cadre.

II.1.4) Information sur l'accord-cadre :

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Durée de l'accord-cadre: Durée en année(s) : 1.

- II.1) Description**
Estimation de la valeur totale des acquisitions pour l'ensemble de la durée de l'accord-cadre:
- II.1.5) Description succincte du marché ou de l'acquisition/des acquisitions :**
Marché à bon de commande pour la fourniture et l'installation de mobiliers de bureau. Conformément à l'article 77 du Code des marchés publics, la consultation donnera lieu à un marché à bons de commande sans minimum ni maximum.
La durée du marché est de 12 mois à compter de sa notification.
Le marché est reconductible de manière tacite, 3 fois, pour une période d'un an, soit une durée maximale de 4 ans.
Le titulaire du marché ne peut pas refuser la reconduction selon les dispositions de l'article 16 du Code des marchés publics.
- II.1.6) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :**
39130000.
- II.1.7) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :**
Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui.
- II.1.8) Lots :**
Division en lots : Non.
- II.1.9) Variantes :**
Des variantes seront prises en considération : non.
- II.2) Quantité ou étendue du marché**
- II.2.1) Quantité ou étendue globale**
- II.2.2) Informations sur les options :**
Options : non.
- II.2.3) Reconduction :**
Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui.
Nombre de reconductions éventuelles : 3.
- II.3) Durée du marché ou délai d'exécution :**
Durée en mois : 12 (à compter de la date d'attribution du marché).

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT

III.1.1) Cautionnement et garanties exigés

III.1.2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Le règlement des dépenses se fera par virement bancaire, conformément à l'article 98 du Code des Marchés Publics.

Le délai de paiement est de 30 jours.

III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Solidaire.

III.1.4) Autres conditions particulières

III.2) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

- Garanties professionnelles et financières suffisantes.
- Formulaire Dc1, Lettre de candidature
- Habilitation du mandataire par ses cotraitants.

III.1) CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT

III.2.2) Capacité économique et financière :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : formulaire Dc2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement.

III.2.3) Capacité technique :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : garanties techniques et environnementales suffisantes.

III.2.4) Informations sur les marchés réservés

III.3) Conditions propres aux marchés de services

III.3.1) Information relative à la profession :

La participation est réservée à une profession particulière : Non.

III.3.2) Membres du personnel responsables de l'exécution du service

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1) TYPE DE PROCÉDURE

IV.1.1) Type de procédure :

Ouverte.

IV.1.2) Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer

IV.1.3) Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue :

Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier : Non.

IV.2) CRITÈRES D'ATTRIBUTION

IV.2.1) Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :

1. prix des prestations. Pondération : 65.
2. valeur technique. Pondération : 35.

IV.2.2) Enchère électronique :

Une enchère électronique sera effectuée : Non.

IV.3) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur :

16C0001.

IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché :

Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché : Non.

IV.3.3) Conditions d'obtention du cahier des charges et de documents complémentaires ou du document descriptif : Documents payants : Non.

IV.3.4) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

7 Mars 2016 - 12:00.

IV.3.5) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.3.6) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

Langue(s) officielle(s) de l'UE : français.

IV.3.7) Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

Durée en jours : 150 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.3.8) Modalités d'ouverture des offres

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.1) RENOUELEMENT :

Il s'agit d'un marché renouvelable : oui.



VI.1) RENOUELEMENT :

VI.2) INFORMATION SUR LES FONDS DE L'UNION EUROPÉENNE :

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne :
Non.

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

Conditions pour obtenir les documents contractuels et additionnels : Gratuitement sur www.klekoon.com (ou à partir du site de l'université de Corse), ou sur demande auprès de la Direction de la Commande Publique - e-mail: marchepublic@univ-corse.fr
Conditions de remise des offres : Les offres devront parvenir avant la date et l'heure limites contre récépissé ou avec avis de réception postal à l'Université de Corse - Direction de la Commande Publique - 2 Rue de l'Eglise, Place Gaffory - 20250 Corte ou par voie électronique sur le profil acheteur : www.klekoon.com.
Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 26 Janvier 2016.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Bastia, villa Montepiano, F-20407 Bastia Cedex.

VI.4.2) Introduction des recours :

Précisions concernant les délais d'introduction des recours :

- Référé précontractuel jusqu'à la signature du contrat ;
- Référé contractuel dans un délai de 1 mois suivant l'avis d'attribution publié au JOUE ;
- Recours " Tropic " dans un délai de 2 mois suivant l'avis d'attribution publié au JOUE ;
- Rep dans les deux mois suivant la notification ou la publication de la décision concernée (dans les limites posées par la jurisprudence " Tropic ")

VI.4.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS : 26 Janvier 2016.